

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

CINQUIEME ANNEE REPUBLICAINE,

SEPTIDI 7 Vendémiaire.

(Ere vulgaire.)

Mercredi 28 Septembre 1796.

Détails d'un événement arrivé dans le port de Gènes par un vaisseau anglais. — Marche de nouvelles levées faites dans les états héréditaires. — Détails des opérations des armées en Allemagne. — Disposition du gouvernement britannique à traiter de la paix avec la France. — Mouvements manifestés à Brest parmi les troupes de terre de la garnison. — Lettre du général Berthier, sur divers avantages remportés près de Mantoue. — Motion d'ordre faite par Baillaul, sur les loix relatives aux conspirateurs.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ITALIE.

Extrait d'une lettre de Gènes, du 12 septembre.

Un événement arrivé ici hier pourroit être rendu d'une manière infidelle. Voici des faits & des pièces dont je vous garantis l'authenticité.

Douze à quinze bâtimens de transport, chargés d'artillerie & de munitions de guerre pour l'armée française, étoient dans le port de Gènes & alloient successivement décharger sur le mouillage de Saint-Pierre d'Arena. Ce matin, sur les sept à huit heures, un vaisseau anglais de 74 canons & une corvette sont sortis du port & ont envoyé deux chaloupes, montées de 25 hommes chacune, qui sont arrivées par le large sur un bâtiment français que l'on déchargeoit, ont coupé le cable & l'ont remorqué très-rapidement; les matelots français n'ont eu que le temps de gagner la terre, d'où ils n'étoient éloignés que d'une demi portée de fusil. On s'attendoit si peu à cet événement, que l'on ne s'en est aperçu que lorsque les matelots, en se jettant à la mer, ont crié : *ce sont les Anglais*. Aussi-tôt les canonniers de garde & du travail ont couru aux armes, ont tiré, avec des pièces de 8 qui étoient sur le rivage, sur les chaloupes anglaises qui ont beaucoup souffert, mais n'ont pas lâché leur prise. Les vaisseaux ayant envoyé de nouvelles chaloupes pour aider, le bâtiment s'est éloigné hors la portée du canon. Une chaloupe canonnière & deux corsaires qui étoient dans le port sont sortis & se sont avancés avec audace devant les vaisseaux anglais pour couper le chemin à la prise; mais ils ont été forcés de revenir: l'un des deux a reçu un boulet qui l'a traversé de part en part. Le vaisseau de 74 étoit en panne à demi portée du canon du Mole; il a tiré deux coups contre les pièces françaises à Saint-Pierre d'Arena, ce qui a décidé les bat-

teries génoises à faire feu; mais il a été foible & sans succès. Certainement si le commandant du Mole eût voulu, le vaisseau anglais auroit été très-maltraité, car il ne pouvoit marcher, n'ayant point de vent.

Cet événement a occasionné une alerte générale dans la ville. Des officiers de la marine française n'ont pu aborder sur le *Ponte reale*, qui est une espede de quai dans le port; la une rixe s'est engagée, parce que les Génois paroissent vouloir favoriser les officiers anglais qui s'y trouvoient. Un officier de marine a été blessé par la garde génoise de trois coups de fusil; il est en grand danger.

Le ministre de France a présenté une note très-ferme au gouvernement; il a renouvelle la demande de fermer le port aux Anglais; il a demandé aussi le séquestre des bâtimens marchands anglais qui s'y trouvoient. Ces deux demandes ont été accordées par le gouvernement, qui ne peut dissimuler l'embaras très-grand où il se trouve.

Le ministre Faypout a demandé aussi réparation de l'assassinat de l'officier français, & l'on croit que le gouvernement y acquiescera.

Copie de la lettre écrite par le commissaire-ordonnateur Suzy au commandant du fort de la Lanterne.

De Saint-Pierre d'Arena, le 25 fructidor.

MONSIEUR,

L'agent du gouvernement ici nous a garanti nos opérations de débarquement à Saint-Pierre d'Arena; cependant deux chaloupes anglaises, armées, sont sorties du port, ont passé devant votre poste pour venir enlever notre bâtiment, & ce n'est qu'après que les chaloupes se sont éloignées, avec leur prise que vous avez commencé votre feu, que vous n'avez point soutenu, & que vous avez discontinué quand les vaisseaux anglais étoient à votre portée. Cependant vous n'avez pu ignorer le fait, puisque nous avons tiré plus de trente coups de canon avant que vous vous disposassiez à vous opposer à cette violation de la neutralité.

Vous voudrez bien, monsieur, m'accuser la réception de la présente.

Signé, S. SUCX.

R É P O N S E.

M. le commissaire-ordonnateur,

Le commandant de la Lanterne a l'honneur de vous faire savoir qu'il n'a jamais pu supposer que les chaloupes anglaises qui sortoient du port voulussent commettre un acte de violation de la neutralité, d'autant qu'elles avoient donné leur parole d'honneur de ne point user de représailles, sinon après les 24 heures de leur sortie & hors de la portée du canon; au moyen de quoi je ne pouvois défendre aux susdites chaloupes la libre sortie du port.

Aussi-tôt que j'ai été instruit de la violence commise contre la tartanne française, j'ai sur-le-champ ordonné que mes batteries empêchassent l'attentat commencé contre cette même tartanne, & garantissent en même-tems notre neutralité.

Si l'effet de mes ordres n'a pas rempli mon attente, cela ne sauroit s'attribuer à ma négligence.

J'ai l'honneur de me dire avec la plus parfaite estime, monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

BEBIANNI, lieutenant-colonel.

De la Lanterne, le 11 septembre 1796.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 13 septembre.

Le prince de Nassau-Siegen, arrivé de Vienne à Potsdam, où il a séjourné quelques jours, est reparti le 30 pour Vienne. On croit que sa mission a du rapport à celle de M. Hammond, c'est-à-dire, à une paix générale.

Toutes les lettres de Vienne & de Prague annoncent la marche de troupes, ou la levée de nouveaux corps dans tous les états héréditaires. Il a passé à Prague 10 bataillons venant de la Gallicie: 72 comitats de Hongrie ont offert de lever chacun 1000 hommes: dans la Haute-Autriche les enrôlemens se font avec la plus grande activité: aussi-tôt que tous les nouveaux corps seront organisés, l'empereur se mettra à leur tête, & s'établira à Linz. Dans la Basse-Autriche, les états ont dû ouvrir leurs séances le 5 septembre, & l'on croit qu'ils consentiront à la levée du vingtième homme, à l'exemple de la Bohême.

On assure que la caisse militaire qui est tombée au pouvoir des Autrichiens à Wurzbourg contenoit 150 mille livres en écus, & 12 millions en mandats.

De Mayence, le 13 septembre.

Les magistrats de Francfort ont publié le 9 une proclamation à leurs concitoyens, pour leur témoigner leur reconnaissance de leur conduite patriotique, qui a sauvé cette ville des plus grands dangers. On voit par cette pièce, que sur 3 millions de livres imposés par les Français à la ville de Francfort, tant en argent qu'en nature, 4 millions avoient été payés réellement, & que pour les 4 autres, les commissaires français avoient exigé des papiers négociables.

De Stutgard, le 14 septembre.

Il paroît que la bataille de Wurzbourg a décidé d'abord la résolution du général Moreau. Depuis le com-

bat du 7 sur l'Isar, (entre Mosburg & Landshut) de l'issue lui avoit été avantageuse, & lui offroit la facilité d'étendre ses progrès en Bavière, ce général n'a fait aucun mouvement en avant: & les lettres de Ratisbonne du 10, portent que le général de Nauendorff, qui avoit rétrogradé le 8 vers Postsaal, Kelheim & Abach, assés près de Ratisbonne, venoit de reprendre la position d'Abensberg; le général Desaix n'avoit rien entrepris contre lui; & le centre de l'armée de Moreau se tenoit tranquille depuis le 8, près de Landshut, dont M. le comte de la Tour n'étoit pas éloigné. Enfin on sait que l'aile droite de l'armée française, après la canonade du 7, auprès de Munich, s'est dégarnie de quantité de troupes qui, par Augsburg, se sont dirigées sur Donawert. On conclut de toutes ces circonstances, que le général Moreau se dispose à remonter le Danube, & que cette opération fait d'avoir neutralisé la Bavière, & alarmé Ratisbonne il songe sérieusement au danger qui le menace de se voir couper la communication avec l'Alsace, d'où il tire ses munitions.

De Heideberg, le 16 septembre.

La cavalerie qui a passé ici ces jours derniers, & la garnison de Mannheim, aux ordres de M. le général Petrasch, attaquèrent avant-hier les Français à Bruchsal, & les obligèrent à se replier sur Weingarten. Les paysans de l'Evêché secondèrent avec ardeur les entreprises des Autrichiens: on dit que leur animosité contre les Français provient de ce que des agens infidèles, après avoir perçu les sommes qui avoient été imposées aux paysans, ont voulu les obliger à les payer encore une fois.

Sur la rive gauche du Rhin, les Français ont pris une position derrière la Nahe & la Selz, à Sprenglingen.

A N G L E T E R R E.

Extrait d'une lettre particulière de Londres, du 10 septembre.

On s'attend à voir à chaque instant un embargo mis sur les vaisseaux espagnols qui sont dans nos ports, & des représailles de cet acte d'hostilité dont la cour de Madrid nous donne l'exemple. Malgré toutes les apparences d'une rupture inévitable, on conserve encore quelques espérances que'elle ne sera pas déclarée si promptement; ce qui autorise cette conjecture, c'est que depuis l'embargo mis sur nos vaisseaux en Espagne, les négocians de cette nation ont fait de nouvelles demandes de marchandises, & que le cours du change est encore à 31 1/2.

Des raisonneurs politiques croient que le traité d'alliance offensive de l'Espagne avec la France, & les préparatifs de guerre qui l'accompagnent ne sont qu'une démonstration comminatoire, qui a pour propre à déterminer notre ministère à se rendre plus facile sur la conclusion & les conditions de la paix. Quoi qu'il en soit, jamais les espérances d'une paix prochaine n'ont été autant de probabilité que dans ce moment; & tous les partis se réunissent dans cette opinion. Les confidens du ministère disent avec affectation que non-seulement ils veulent la paix, mais qu'il la veut générale, & qu'il ne la cherchera que de concert avec les alliés de la Grande-Bretagne. Les échecs que les Français viennent d'éprouver en Allemagne paroissent aussi une circonstance très-favorable à la pacification générale, parce qu'elle doit rebuter des prétentions exagérées que le gouvernement fran-

dit-on, mis en avant dans les ouvertures de négociation. Ce qui annonce encore que les intentions de notre gouvernement sont réellement pacifiques, c'est que l'opposition s'est extrêmement calmée sur cet objet, & paroît être entrée dans une espèce de compromis avec les chefs du parti ministériel. Enfin, on espère beaucoup de la mission de M. Jackson, muni de pouvoirs très-étendus, & chargé, dit-on, de faire des propositions si justes, si modérées, si honorables pour les deux nations, que si elles étoient rejetées par le gouvernement français, il ne pourroit en résulter ici qu'un seul effet, celui de réunir tous les partis, & d'exalter le patriotisme de tous les Français, pour défendre, avec une nouvelle énergie, l'honneur, la liberté & la puissance nationale.

F R A N C E.

De Brest, le 2^e jour complémentaire.

Hier il s'est manifesté quelques mouvemens parmi les troupes de terre de la garnison. Le défaut de paie en étoit la cause : je ne sais si certaines gens n'étoient pas bien contentes d'avoir à saisir ce prétexte ; mais on avoit reçu la veille la nouvelle de l'expédition du camp de Grenelle.

Dès le matin, il s'étoit formé des groupes de soldats assez animés, & le général Doraison, commandant à Brest, étoit parvenu à les persuader en quelque sorte & à les dissiper. Cependant à deux heures de l'après-midi la générale a été battue à Recouvrance, & les troupes ont passé l'eau pour se rendre à Brest, sans l'ordre du général. Alors il l'a aussi fait battre à Brest ; & tandis que toutes les troupes se réunissoient sur la place d'armes, il s'est rendu à la maison commune. Il en est bientôt revenu accompagné de l'administration municipale ; il a harangué la garnison, lui a promis de l'argent pour le lendemain, sans manquer. On a crié : vive la république, & les troupes étoient rentrées dans leurs quartiers à quatre heures.

De Paris, le 6 vendémiaire.

Vingt-cinq des prévenus de la conspiration du camp de Grenelle, sont actuellement en jugement devant la commission militaire du Temple, leurs noms sont Gagnant, Bernot, Valliers, Bertrand, Girault, Lailh, Labombe pere & fils, Joly, Salignac, Marost, Sanders, Roger, Harlier, Lajoie, Pavin, Griffonave, Sebile, Fion, Chapuyset, Coilet, Leblatm, Eliole & Pachon.

Dans le journal du *Défenseur de la Patrie* d'aujourd'hui, on lit une lettre du général Berthier, en date du 30 fructidor, dans laquelle il rend compte avec beaucoup de netteté & de précision des dernières opérations de l'armée d'Italie près de Mantoue. Mais comme elle ne fait que confirmer les détails déjà publiés, nous nous contentons d'en donner le résultat.

L'ennemi, dans une déroute complète, étoit rentré dans Mantoue avec les débris qu'il a pu sauver. Le résultat de cette journée (41 29) a été d'environ 1000 prisonniers, dont 400 chevaux de cuirassiers avec le colonel, le lieutenant-colonel de ce corps, environ 150 hussards de Wurmser, environ 20 pièces de canon, & la position importante de la tête du pont de San Giorgio, qui conduit dans Mantoue.

» Je ne parlerai pas des traits de valeur & de l'intrépidité des braves qui composent l'armée : on ne pourroit que répéter ce qu'ils méritent à chaque combat.

» La terreur est dans la ville de Mantoue, où Wurmser est renfermé. Encore un mouvement vers le Senaglio, & Wurmser & tout ce qui reste de l'armée autrichienne en Italie, se trouvera renfermé dans les murs de de la place, & bloqué de manière à n'en rien pouvoir sortir.

» Il résulte que depuis le 16 de ce mois nous avons fait environ 17,000 prisonniers, mis hors de combat 2 ou 3000 hommes, pris 22 drapeaux, une artillerie immense, détruit un tiers de la cavalerie ennemie, renfermé le général Wurmser dans Mantoue, & n'ayant plus en opposition, dans le Tirol & à Trieste, que quelques corps épars & répandus. *Signé, ALEX. BARNIER.*

Dans le premier article de la *Sentinelle* d'aujourd'hui, on lit ce qui suit : *Le capitaine Angelbert, venant de Charles-Town, a apporté l'AGRÉABLE NOUVELLE que le vice-amiral Brack a repris aux Anglais la colonie de Berbiche, et QUE LA VILLE DE CHARLES TOWN EST ENTIEREMENT BRÛLÉE.* Il y auroit dans cette phrase une atrocité insensée s'il n'y avoit pas une ignorance risible. Nous n'hésitons pas sur le choix. Quoique la tête naturellement foible du représentant auteur de la *Sentinelle* paraisse se déranger sensiblement depuis quelque temps, nous ne pouvons le croire assez malade pour trouver si agréable que la capitale de la Caroline méridionale, appartenant à nos amis les républicains d'Amérique, soit entièrement brûlée. Heureusement pour lui il a déjà donné des preuves non équivoques de son extrême ignorance en géographie, & l'on voit clairement qu'il a pris Charles-Town pour quelque possession anglaise.

Nous ne relevons pas ici ce qu'il y auroit de peu généreux, de cruel même d'annonser comme un *agrément* nouvelle l'incendie d'une grande ville, qui cause nécessairement la ruine & le malheur d'une multitude de familles & d'individus innocens, victimes eux-mêmes des malheurs de la guerre, dont le crime est toujours celui des gouvernemens, non des peuples. Cette morale n'est plus à l'usage de nos patriotes révolutionnaires. Nous nous bornerons à hasarder un avis amical à J. B. Louvet. On conçoit que les gens de sa jeunesse ne l'ont pas porté à étudier la géographie non plus que le latin. Le commerce qu'il fait pourroit le mettre à portée de considérer, dans ses momens de loisir, le vice d'une éducation négligée. Le sieur F. M. Bignon fut nommé par Louis XV garde de la bibliothèque du roi, le comte d'Argenson, alors ministre, en lui annonçant cette grace, lui dit : *Mon cousin, voilà une belle occasion pour apprendre à lire.*

Un de nos journaux reproche au général Feissac-Latour, qui a si bien défendu le gouvernement au camp de Grenelle, d'être de la maison de Latour-d'Auvergne. Qui se seroit attendu qu'un jour, en France, on reprocheroit à un homme d'être de la famille de Turcotte ?

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen CHASSEY.

Séance du 6 vendémiaire.

Après la lecture du procès-verbal, Baillet a obtenu

la parole pour une motion d'ordre. Il a appelé l'attention du conseil sur nos loix relatives aux conspirateurs; il les juge insuffisantes, & il s'appuie tout à-la-fois de la promptitude avec laquelle les conjurations se succèdent & de la facilité avec laquelle les conspirateurs échappent au châtement. Ou ces conspirateurs restent impunis, ou la peine n'atteint que d'aveugles instrumens. En preuve, Bailleul cite les complices de l'attaque sur le camp de Grenelle, qui ont été condamnés. Ce n'est pas, dit-il, une foible combinaison que d'essayer de faire tuer le gouvernement par de tels hommes, ou de tels hommes par la force publique.

Les chefs, les conspirateurs réels restent cachés; leur audace s'accroît; ils bravent les loix ou parviennent à s'y soustraire. Ecoutez aussi le langage de ces hommes qui ne parlent que d'humanité; ils ne se déguisent plus. Ce n'est pas l'anarchie qu'ils haïssent, c'est la république; ce ne sont pas les mesures du gouvernement qu'ils attaquent, c'est le gouvernement lui-même.

Telle est leur marche atroce depuis les anarchistes de Grenelle jusqu'aux tigrés de vendémiaire; c'est l'expression de l'orateur.

Il établit ensuite que nous n'avons qu'une seule & même législation pour les délits qui attaquent le corps social en entier & pour ceux qui n'attaquent que les individus. Après s'être attaché à prouver que cette différence dans leurs moyens comme dans leurs résultats ne doivent être ni poursuivis ni punis de même, il demande qu'il soit créé une commission de cinq membres pour réviser les loix dont il parle.

Une conspiration, dit-il, est en effet bien plus difficile à constater qu'un assassinat ou un vol; des conspirateurs bien plus difficiles à atteindre que des assassins ou des voleurs.

Les conspirateurs ne peuvent-ils pas avoir trois partisans dans le nombre des jurés pris au hasard parmi tous les citoyens.

Ce n'est pas assez d'avoir établi la constitution, il est nécessaire de nettoyer le terrain sur lequel elle est établie.

Quand il s'agit, ou du renversement de la constitution, ou de la guerre civile, il faut des mesures promptes.

Les armes de la rage sont employées par les ennemis de la constitution & de la liberté; c'est leur désespoir même qui les rend redoutables; ils sont sans cesse vaincus, mais jamais découragés: des hommes qui attaquent toujours doivent enfin réussir.

Tels sont les motifs sur lesquels Bailleul a fondé sa proposition, qui est adoptée.

Le président prend la parole. En arrivant à la présidence, dit-il, j'ai trouvé des pièces de nature à être lues en secret. Je viens de recevoir une lettre pressante pour que je les communique au conseil; mais je dois le prévenir que la commission des finances demande aussi la parole. C'est à lui à décider duquel de ces deux objets il s'occupera d'abord.

Le conseil décide qu'il se formera sur-le-champ en comité général; les spectateurs se retirent, la séance n'a plus été rendue publique. Le comité général a duré deux heures.

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Séance du 6 vendémiaire.

Portalis, au nom d'une commission, fait le rapport de la résolution relative au canal du Midi. La commission a trouvé que cette résolution portoit atteinte aux droits des propriétaires du canal: en 1666, le gouvernement traita avec celui qui en avoit eu l'idée, & lui en assura la propriété incommutable, à la charge de l'entretenir de toutes les réparations nécessaires. Depuis aucun acte de vente n'a cédé cette propriété à la nation: elle appartient donc encore à ceux qui en ont joui primitivement.

On objecte que ce fut le prince qui fournit les fonds nécessaires pour la confection de l'entreprise; mais l'inventeur n'a-t-il pas, de son côté, fourni son génie, son industrie? Le génie aussi est une propriété respectable. Ne voyons-nous pas tous les jours se former des associations particulières, dans lesquelles un ou plusieurs associés fournissent les fonds, tandis qu'un autre ne met que son travail & ses vues, ce qui n'empêche pas qu'il obtienne souvent la plus forte partie des bénéfices de l'entreprise.

Par la clause du contrat, la propriété du canal du Midi fut concédée à ses inventeurs; & ce ne fut que sans cette condition qu'il fit tourner au profit de l'utilité publique les productions de son industrie comme une juste compensation du sacrifice fait en sa faveur.

Nous avons d'ailleurs des exemples multipliés de simples particuliers propriétaires en tout ou en partie de grands canaux. En Angleterre, celui de Liverpool & plusieurs autres appartiennent à des individus ou à des compagnies, & Washington est co-propriétaire d'un canal situé dans l'état souverain de Virginie.

Portalis envisage ensuite la résolution dans ses rapports avec l'intérêt de la prospérité du commerce. Il trouve que l'augmentation du tarif de péage portée dans la résolution, d'abord inutile, puisque la perception, d'après l'ancien taux, excède les dépenses, devient préjudiciable au commerce en ce qu'elle fait peser sur lui de nouvelles charges. Loin de le grever sans nécessité, les vues d'un gouvernement sage doivent tendre au contraire à lui donner tous les encouragemens possibles.

En fixant les conditions du bail à faire, la résolution blesse encore les intérêts de la république; elle exclut par-là des conditions qui pourroient être plus avantageuses d'ailleurs sur ce point; elle usurpe les attributions du pouvoir exécutif qui, seul, doit connoître des détails qui ont pour objet d'affermir, de juger les soumissions, &c. Le rapporteur propose de rejeter la résolution.

Le conseil ajourne la discussion à trois jours après l'impression du rapport.

Sur la proposition de Tronchet, le conseil rejette la résolution du 30 fructidor qui règle les moyens de défendre les militaires absens des actions judiciaires qui seroient intentées contre eux. La résolution seroit tellement difficile à exécuter, qu'elle ne pourroit l'être qu'à sa paix, temps auquel elle seroit inutile.

Bourse du 6 vendémiaire.

Mandat, 3 liv. 18 s. 19, 18, 19. 4 liv. 4 s. 4 ½, 2, 3.